

# Conseils et consignes

## Lettre de motivation



**Une lettre de motivation doit être jointe à votre dossier de candidature MAE lors de son dépôt à Espace MUNI. Vous trouverez ci-dessous, des éléments à considérer dans le contenu de cette lettre ainsi que quelques conseils.**

- **La lettre doit être adressée à :**
  - Madame Raphaëlle Devatine
  - Chargée de projet — Dossier jeunesse et reconnaissance Municipalité amie des enfants
  - Espace MUNI
  - 6200, boul. Taschereau, bureau 401
  - Brossard, (Québec) J4W 3J8
- Elle doit être transmise à l'adresse courriel : [rdevatine@espacemuni.org](mailto:rdevatine@espacemuni.org)
- La lettre doit être signée par la mairesse ou par le maire de votre municipalité ;
- La lettre est l'occasion de faire valoir votre municipalité, en incluant, par exemple :
  - Les raisons qui ont motivé votre municipalité à entreprendre ces démarches pour l'obtention de la reconnaissance MAE ;
  - Les retombées que vous envisagez obtenir grâce à reconnaissance (pour votre municipalité et pour votre collectivité) ;
  - Les particularités territoriales, socio-économiques, démographiques, etc. devant être mentionnées ;
  - Un ou des exemples d'actions municipales en faveur des enfants, initiées ou soutenues par votre administration.